



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES 2026

Nom Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone 1:

Téléphone 2:

1 Vivez-vous seul(e) ? OUI NON2 Avez-vous des appels réguliers de vos proches ? OUI NON

3 Bénéficiez-vous de :

• Portage de repas ----- OUI NON• Télé alarme ----- OUI NON• Aide APA/Département-- OUI NON4 MERCI DE NOUS PRÉCISER SI VOUS DEVEZ
VOUS ABSENTER DE VOTRE DOMICILE :

JUIN Du Au 2026

JUILLET Du Au 2026

AOÛT Du Au 2026

5 FICHE CONTACTS

**PERSONNE(S) À CONTACTER
EN CAS D'URGENCE**

Nom Prénom :

Nature de l'aidant :

Téléphone 1:

Téléphone 2:

Nom Prénom :

Nature de l'aidant :

Téléphone 1:

Téléphone 2:

ENFANT À PREVENIR(Si différent de la personne à
contacter en cas d'urgence)

Nom Prénom :

Téléphone 1:

Téléphone 2:

Nom Prénom :

Téléphone 1:

Téléphone 2:

SERVICE OBLIGATAIRE

(Tuteur – Curateur – Mandataire)

Nom ou association :

Téléphone :

SERVICE À DOMICILE

Nom de l'association :

Téléphone 1:

Téléphone 2:

Jour(s) d'intervention :

L Ma Me J V S D **INFIRMIER(E)**

Nom de l'association :

Téléphone 1:

Téléphone 2:

Jour(s) d'intervention :

L Ma Me J V S D **MEDECIN TRAITANT**

Docteur :

Téléphone :

Mairie de Faucigny



AUTRE(S) RENSEIGNEMENT(S) UTILE(S) :

.....
.....
.....

Feuille à retourner 



JE DEMANDE MON INSCRIPTION AU REGISTRE CANICULE DE LA COMMUNE DE FAUCIGNY

Le ____ / ____ / ____

Signature :

Merci de nous faire un retour de cette fiche d'inscription par voie postale, mail ou directement en mairie

Mairie de Faucigny

accueil@faucigny.fr

Tél : 04 50 03 61 93

Merci de prendre connaissance des mentions CNIL :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les personnes âgées et handicapées qui en ont fait la demande afin d'être bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. La mise en place de ce plan incombe au Préfet, le Maire n'en a pas la responsabilité. Les destinataires de ce fichier sont les services préfectoraux, les services municipaux désignés par le Maire, et en cas de déclenchement du niveau MIGA, les services opérationnels de proximité (transmission limitée aux éléments strictement nécessaires au regard du champ de compétence technique et géographique des intervenants).

Conformément au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez sous conditions et sauf exceptions d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition, de limitation des traitements, de retrait de votre consentement à tout moment, et de réclamation auprès de la CNIL.
